



Licence Musicologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Musicologie. 2016, Rectorat de Nantes. hceres-02037927

HAL Id: hceres-02037927

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037927>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Musicologie

- Facultés libres de l'Ouest - UCO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Établissement déposant : Facultés libres de l'Ouest - UCO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette formation musicologique, unique en Pays de la Loire, est dispensée au sein de l'UCO (Angers) et sous jury rectoral.

Cette licence *Musicologie* est clairement structurée, avec six unités d'enseignement (UE) par semestre. Elle ambitionne à la fois de faire acquérir aux étudiants des compétences dans les principaux domaines de la technique musicale et de leur donner une culture musicale et générale en lien avec les autres disciplines des sciences humaines. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Acquisition d'une culture musicale et générale élargie.
- Maîtrise des techniques musicales (formation musicale, écriture, pratique musicale collective, informatique musicale).
- Utilisation des ressources bibliographiques liées à la musique.
- Maîtrise des principaux logiciels liés à l'édition musicale et la transformation du son, notamment dans le cadre de la musique à l'image.
- Connaissance des différents contextes socio-économiques de la production et la diffusion musicale contemporaine.

Les métiers visés découlent de l'ouverture de la formation : Médiation culturelle, Enseignement, Recherche, Production phonographique, Multimédia, Edition, Journalisme.

Synthèse de l'évaluation

L'enseignement de première année (L1) a valeur de socle et comprend, outre les matières fondamentales (formation musicale, analyse, histoire de la musique), la culture générale, la méthodologie du travail universitaire et la remédiation, ainsi qu'une ouverture vers d'autres disciplines.

Les deuxième et troisième années (L2 et L3) permettent l'acquisition de compétences croisées à travers des parcours bi-disciplinaires ou la spécialisation. L'étudiant choisit un parcours parmi les neuf qui sont proposés : *Arts du spectacle, Gestion de l'information et du document, Histoire de l'art, Métiers de l'image, Métiers de l'enseignement-Professeur collège/lycée, Métiers de l'enseignement-professorat des écoles, Métiers du secteur culturel, Musiques actuelles et Images sonores, Sciences religieuses.*

Un stage d'une à deux semaines est affiché comme étant obligatoire chaque année. C'est un point intéressant cependant ces stages semblent trop courts pour revêtir une véritable fonction professionnalisante.

L'organisation très claire de cette licence *Musicologie* et la nature variée des enseignements qu'elle propose tant sur le plan de la technique musicale que sur celui de la culture musicale et artistique fait qu'elle prépare effectivement les étudiants aux divers métiers annoncés dans des domaines allant de l'enseignement à la recherche, en passant par la médiation, le journalisme, l'édition musicale ou la création multimédia.

L'équipe pédagogique voit se côtoyer universitaires, agrégés, chercheurs, docteurs, mais également toute une série de professionnels issus du milieu culturel et artistique des Pays de la Loire (musique classique, musiques traditionnelles, musiques actuelles...), ce qui contribue à ancrer la formation dans son territoire et à permettre aux étudiants une bonne prise de conscience des possibilités professionnelles qui s'offrent à eux. Au sein de l'UCO, quelques liens ont été établis entre cette licence de musicologie, celle d'Histoire de l'art et celle d'Arts plastiques. Toutefois, l'adossement de la formation à la recherche est encore trop timide.

Au niveau du pilotage, on peut regretter que le conseil de licence ne soit pas un véritable conseil de perfectionnement, si bien que le responsable de la formation semble en être l'acteur principal sans que les étudiants soient réellement impliqués bien qu'ils soient consultés.

Les faibles effectifs (20 par année en moyenne) permettent un bon suivi des étudiants, tout comme les nombreux travaux dirigés indispensables dans les disciplines pratiques. Il en résulte de bons résultats tant au diplôme (98 %) que dans les années intermédiaires (85 % en L1, 99 % en L2). La procédure d'évaluation est claire. On peut simplement s'étonner que le contrôle continu n'ait aucune place en L2 et L3.

Dans l'optique d'une mobilité internationale des étudiants, l'enseignement des langues semble insuffisant et difficile à évaluer exactement dans la mesure où il se trouve regroupé avec d'autres disciplines au sein d'une même unité d'enseignement (UE 6).

Le dossier ne donne malheureusement pas suffisamment d'informations sur l'avenir des étudiants au-delà de la licence. Des procédures formalisées d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements restent à mettre en place.

Points forts :

- Cohérence des enseignements.
- Complémentarité de l'équipe pédagogique entre enseignants et professionnels.
- Remarquable place accordée à l'informatique musicale et aux nouvelles technologies.
- Variété des partenaires représentant des esthétiques musicales différentes.

Points faibles :

- Place insuffisante faite aux langues.
- Absence de véritable conseil de perfectionnement.
- Suivi des diplômés insatisfaisant, procédures d'évaluation et d'autoévaluation à définir de façon plus formalisée.
- Faible mobilisation sur la recherche.
- Manque de passerelles développées au sein du domaine culture et langues de l'Université Catholique de l'Ouest, ou même vers des formations de l'Université d'Angers, avec laquelle l'UCO est en conventionnement pour certaines formations du champ *Arts, lettres et langues*.

Recommandations :

Afin d'améliorer encore une formation aux qualités indéniables, il serait utile de développer certains points clés pour l'avenir des étudiants.

L'enseignement des langues - qui conditionne leur départ à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus tout en leur permettant de mieux prendre en compte la bibliographie de leur discipline sur le plan international - pourrait être approfondi et organisé en groupes de niveau, en collaboration avec d'autres licences *Culture et langues* afin d'obtenir des effectifs adéquats.

L'ensemble du cursus gagnerait à être adossé plus fermement à la recherche, d'autant que la plupart des étudiants poursuivent leurs études en master et que l'équipe enseignante en a les compétences. La recherche pourrait notamment être développée sous forme de colloques ou projets en partenariat avec des laboratoires spécialisés.

La durée des stages pourrait être utilement allongée, ce qui renforcerait leur caractère préprofessionnalisant.

En terme de pilotage, la mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement serait souhaitable, assorti d'une évaluation cohérente des enseignements par les étudiants.

Afin de mieux atteindre leurs objectifs, les stages pourraient être allongés au-delà de deux semaines et leur rapport évalué de manière plus claire, en précisant le nombre d'ECTS correspondant.

Enfin, la pratique collective (unité d'enseignement ou UE 2) gagnerait en visibilité si elle donnait lieu à des réalisations publiques des étudiants, conçues avec les enseignants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le cursus est clairement articulé. Trois UE fondamentales (Histoire et analyse musicales, Ecriture et formation musicale, Pratique collective et informative musicale) se développent sur les trois années et assurent la formation technique et pratique des étudiants. En L1, les trois autres UE visent à la culture générale, la méthodologie, le projet professionnel de l'étudiant et les langues, tandis qu'en L2 et L3, elles s'individualisent en fonction des parcours choisis. L'équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés est satisfaisant et permet un bon suivi des étudiants.</p> <p>Compte tenu des neuf parcours annoncés, les champs professionnels visés semblent pertinents : Médiation culturelle, Enseignement, Recherche, Production phonographique, Multimédia, Edition, Journalisme.</p> <p>Cette formation large et approfondie permet aux étudiants de poursuivre pour la plupart leurs études en master, qui ne sont pas précisés, ou en conservatoire supérieur.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il s'agit de la seule licence de musicologie des Pays de la Loire, les formations similaires les plus proches se situant à Tours, Rennes 2 et Poitiers.</p> <p>Au sein de l'UCO, des liens existent entre la licence de musicologie et celle d'arts plastiques ou d'histoire de l'art, permettant une mutualisation des enseignements en première année. On pourrait cependant imaginer plus d'échanges notamment dans le cadre du projet personnel de l'étudiant.</p> <p>La licence <i>Musicologie</i> a développé des partenariats avec différentes structures locales d'enseignement musical et de production : conservatoire à rayonnement régional d'Angers, Chabada, Galerie sonore, Orchestre/Chœur Vox Campus, Orchestre symphonique du Lycée David d'Angers. Des professionnels issus de ces structures font partie des enseignants et assurent un lien avec le milieu professionnel. Cependant, ni l'Orchestre national des Pays de la Loire (basé à Angers notamment), ni l'Opéra de Nantes ne figurent parmi les partenaires, ce qui enrichirait le panel culturel et les possibilités de stages.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique se compose de 26 enseignants aux compétences complémentaires, dont un maître de conférences responsable du diplôme et un professeur, 11 professionnels issus des institutions partenaires ou indépendants et 11 chargés de cours issus de l'enseignement du second degré (professeurs certifiés, agrégés), doctorants ou docteurs, dont un chargé de recherche au CNRS.</p> <p>Le nombre élevé des professionnels permet de couvrir des esthétiques musicales très variées (musique classique, jazz, musiques traditionnelles, musiques actuelles...) ainsi que différents métiers impliqués dans certains parcours (métiers du secteur culturel, musiques actuelles et images sonores). Ceci constitue un atout pour la formation.</p> <p>Le rôle du responsable de formation (direction et construction pédagogique, responsabilité de diplôme, supervision académique,) est étayé par un conseil de formation. Son travail est relayé et alimenté par des échanges avec des délégués des étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de cette licence sont peu nombreux, avec des moyennes de 20 en L1 et 17 en L2 et L3. Ils sont relativement stables depuis 2010, avec une baisse inexplicite en 2013-2014 qui semble s'être redressée depuis.</p> <p>On peut noter une déperdition des effectifs (une dizaine d'étudiants en décrochage soit un tiers des effectifs) sur certaines années avec réorientation entre L1 et L3. Le dossier ne propose pas d'autre explication que la situation et la trajectoire personnelles des étudiants.</p> <p>Le taux de réussite finale est très satisfaisant et avoisine les 100 % avec une moyenne de 98 % sur trois ans. Il est un peu inférieur en fin de L1 avec une moyenne de 85 % de réussite et approche les 100 % en L2.</p>

	<p>L'avenir des diplômés est présenté à travers les résultats à six mois d'une enquête menée sur quatre années (2011-2014). Il apparaît qu'une très forte majorité d'étudiants poursuit ses études (moyenne de 93 %), soit en master avec les spécialités suivantes : <i>Musicologie</i> (recherche), Enseignement, Management de la culture, soit en licence professionnelle ou dans un conservatoire national supérieur. En conséquence, il est logique que très peu d'étudiants intègrent la vie professionnelle à l'issue de la licence (deux en 2012 en tout et pour tout).</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Le fait que la formation soit pilotée par un enseignant-chercheur rattaché au laboratoire LICIA (Langages, interactions culturelles, identités et apprentissages) et à l'OMF/IReMus, qu'elle compte dans son équipe pédagogique un professeur des universités et de nombreux docteurs ou doctorants, permettrait de donner à la recherche une place plus importante.</p> <p>La proposition d'un cours de méthodologie de la recherche en troisième année de licence inscrit pleinement la progression du cursus vers le master recherche en contribuant à une bonne connaissance du contexte et du travail universitaire (enjeux et fonctionnements).</p> <p>Si l'environnement lié à la recherche est réel, la filière n'est toutefois pas portée par une véritable dynamique scientifique. Le dossier ne fait pas mention de travaux ou de programmes de conférences auxquels les étudiants pourraient assister, ni de projets développés avec des laboratoires, alors que le programme pédagogique pourrait s'ouvrir à des collaborations. Le réseau professionnel et enseignant dans lequel s'inscrit la formation semble particulièrement porteur d'ouvertures en ce sens et offre de nombreuses possibilités à exploiter.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation permet de développer des compétences transversales basées sur le croisement des savoirs et la préparation à l'insertion professionnelle, à travers des parcours spécialisés, des enseignements méthodologiques et des stages.</p> <p>Parmi les neuf parcours proposés à partir de la L2, cinq font directement référence à des champs professionnels précis : arts du spectacle, métiers de l'image, métiers de l'enseignement-professeur collège/lycée, métiers de l'enseignement-professorat des écoles, métiers du secteur culturel, musiques actuelles et images sonores. Ce dernier parcours offre actuellement de nombreux débouchés.</p> <p>Les compétences musicales professionnelles sont facilement identifiables par les étudiants, ce qui permet sans doute aux étudiants de les sélectionner en connaissance de cause et de construire leur projet personnel de manière pertinente et orientée vers un véritable débouché professionnel.</p> <p>Plusieurs journées professionnelles se tiennent en février et mars sous forme de rencontres, conférences et débat permettant la découverte des métiers et du monde professionnel.</p> <p>L'étudiant constitue un portfolio numérique lui permettant de construire son projet en maintenant des ponts entre la mention, le parcours-type et son orientation professionnelle.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est claire et complète.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage d'une à deux semaines est obligatoire chaque année (cependant, deux seulement apparaissent sur le diplôme) en lien avec le domaine de la licence, puis du parcours choisi (institutions de spectacle, établissement d'enseignement, associations culturelles...). Ces stages s'inscrivent désormais dans le PPE et trouveront place dans le portfolio numérique de l'étudiant. Actuellement, les étudiants rédigent un rapport d'étonnement ou rapport de stage dont le contenu n'est pas spécifié. Le dossier ne permet pas de déterminer à l'attribution de combien d'ECTS ces rapports donnent lieu.</p> <p>On ne note pas de projets de productions musicales qui sembleraient pourtant tout à fait adaptés à la formation et pourraient être réalisés avec le soutien des institutions partenaires. Au-delà de l'UE 2 de pratique collective, la licence de musicologie ne paraît pas abriter de formations musicales (chœur, orchestre, fanfare, groupe de jazz...) constituées par les étudiants avec le soutien des enseignants.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>En troisième année (semestre 5), les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger au sein de l'une des huit universités partenaires qui ne sont pas mentionnées.</p> <p>Un enseignement de langue devrait aider les étudiants à préparer ce séjour, cependant, comme dans le cas de la licence d'arts plastiques, l'enseignement des langues vivantes est inclus dans l'UE 6 au même titre que l'informatique ou la méthodologie. Il est impossible de déterminer combien d'heures leurs sont affectées. De fait, seuls un à trois étudiants de la filière partent à l'étranger.</p> <p>Par ailleurs, le dossier déplore la faible mobilité des enseignants, les échanges n'étant pas assez développés.</p> <p>L'ensemble des activités en lien avec l'étranger devrait donc être développé.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'identification de la formation dans le système d'admission post-bac facilite le recrutement à ce niveau. La validation d'acquis antérieurs par une commission permet un recrutement en L2 et L3.</p> <p>Par ailleurs, on note que les étudiants titulaires d'un DEM (diplôme d'études musicales) d'une école de musique agréée par l'Etat (Conservatoire à rayonnement régional, Ecole nationale de musique...) peuvent aussi valider certaines UE par équivalence. Il en va de même pour les étudiants issus de classes préparatoires littéraires option musique.</p> <p>Les passerelles semblent peu déployées au sein du département culture et langues qui comporte cependant une licence Histoire de l'art qui serait tout à fait adaptée à ce type de dispositif.</p> <p>Si la remédiation existe en L1 (méthodologie et remédiation en UE4), elle pourrait, selon le dossier, être étendue aux deux autres années.</p> <p>L'aide à la réussite se concrétise par les faibles effectifs des TD (travaux dirigés) permettant un bon accompagnement des étudiants. Enfin, selon le dossier, la mise en place d'un système de tutorat par les étudiants eux-mêmes mériterait d'être inscrit dans la formation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est entièrement présentiel et ne permet pas l'accueil d'étudiants salariés, en formation continue ou en apprentissage. Cependant, un dispositif très lisible a été mis en place afin que étudiants en situation de handicap puissent être secondés par une personne susceptible des les aider, notamment au cours des examens.</p> <p>La formation semble particulièrement bien approfondir le lien de son champ disciplinaire à la culture numérique. De nombreux cours font appel au numérique : Informatique musicale, commentaire d'écoute, cours théoriques et pratique d'images sonores, fournissant aux étudiants des compétences variées dans les principaux outils informatiques liés à la musique (logiciels Cubase, Logic Pro, Finale, plateforme Pro Tools). Les étudiants ont accès à plusieurs salles informatiques dédiées, dont le centre audio-visuel de l'Université. Les enseignants utilisent des outils et des dispositifs informatiques pour leur transmission. Les étudiants inscrits en première année de licence doivent également valider le certificat informatique et internet afin de pouvoir passer en seconde année.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont informés du système d'évaluation par un livret distribué en début d'année.</p> <p>En L1, l'évaluation est constituée exclusivement par le contrôle continu tandis qu'un examen final sanctionne les années de L2 et L3 (aucune mention d'une session de rattrapage). Le dossier précise que l'évaluation se fait par enseignement et non par UE, certaines UE comportant plusieurs matières.</p> <p>Le jury de validation est réuni par le rectorat de Nantes et comprend des enseignants de haut niveau (enseignants-chercheurs, agrégés, docteurs...), son président faisant partie de l'Université d'Aix-Marseille.</p> <p>Chaque UE donne lieu à l'obtention de 5 ECTS, ce qui semble pertinent même si un peu systématique.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'organisation des UE entre matières pratiques (techniques) et théoriques (culturelles) permet l'acquisition de compétences variées parmi lesquelles l'informatique musicale n'est pas des moindres.</p> <p>Si l'annexe au diplôme mentionne bien les langues, les disciplines mineures et les stages, le diplôme lui-même reste malheureusement évasif sur le contenu d'enseignement formulés de manière très générale : « Enseignements fondamentaux » ou « Culture générale ».</p> <p>Il n'existe pas de portefeuille de compétences, point faible regretté dans le dossier d'autoévaluation car il pourrait permettre de mieux faire comprendre comment les enseignements s'articulent au projet professionnel.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'enquête à six mois concernant l'avenir des diplômés est réalisée par l'OVEIP (Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle). Elle montre, sur quatre ans, que 83 à 100 % des étudiants poursuivent leurs études en master selon les années, la moyenne se situant à 93 %.</p> <p>Cependant, l'avis des anciens étudiants n'est pas exploité pour améliorer la formation, ceux-ci n'étant pas regroupés en réseau.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de licence réunit à la fois le responsable de diplôme et les responsables d'années de formation (au moins une fois par semestre), pour adapter les contenus et méthodes pédagogiques qui le mériteraient. Les étudiants y sont invités, mais leurs représentants ne semblent pas membres de droit. Le conseil de licence est croisé par un conseil de la vie étudiante qui réunit les délégués de toutes les licences de la composante de l'établissement, afin de permettre un partage plus large des problématiques.</p> <p>De fait, le conseil de licence ne constitue toutefois pas un conseil de perfectionnement à proprement parler. Celui-ci pourrait être constitué de manière plus formalisée.</p> <p>Le conseil de licence pourrait aussi s'ouvrir à des acteurs du monde économique, politique ou socio-culturel de venir siéger afin de porter un regard extérieur et bienveillant sur la formation, ce qui reste à construire.</p> <p>Aucun questionnaire homogène des enseignements ne semble avoir été réalisé auprès des étudiants. Ces processus d'évaluation interne, complétant l'exercice d'auto-évaluation par l'équipe enseignante, pourraient être davantage développés, sollicités et exploités afin de parfaire la formation.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de Facultés Libres de l'Ouest-UCO

Identification de la formation

Champ de formation	Arts, Lettres, Langues
Type (Licence, LP, Master)	Licence
Intitulé du diplôme	Licence « Musicologie »
Responsable de la formation	Denis Huneau

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	La synthèse est pertinente au vu de l'état actuel de la formation.

Points forts	
Observations	RAS.

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Les <u>stages</u> mentionnés comme courts dans la maquette ici évaluée (une ou deux semaines) seront dans la prochaine plus largement développés, renforçant ainsi leur caractère préprofessionnalisant. Ainsi, en L1, il sera possible pour l'étudiant de l'effectuer sur une durée allant jusqu'à deux mois, courant sur toute la période estivale et avec validation en L2. De même en L2, le stage pourra désormais s'effectuer au printemps sur trois semaines. • Si un <u>conseil de perfectionnement</u> n'existe pas réellement en effet, les étudiants (délégués de chaque année) sont bel et bien consultés par le responsable dans sa stratégie de perfectionnement de la formation qu'il dirige. • Le <u>contrôle continu</u>, s'il n'est pas systématisé en L2 et L3, existe pourtant bel et bien à ce niveau dans la licence musicologie : nombre de cours dont l'évaluation est indiquée comme « Dossier » (Pratiques collectives, Informatique musicale, Formation vocale, Formation musicale, clavier, etc.) sont en effet évalués en fonction d'un certain nombre de notes tenant compte de l'évolution d'un semestre entier et de la progression de l'étudiant. • Pour la question des <u>langues</u>, voir rubrique « Place de l'international » dans l'Analyse ci-dessous.

	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant le manque de <u>passerelles</u> au sein du domaine cultures et langues de l'UCO, voir rubriques « Environnement de la formation » et « Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite » dans l'Analyse ci-dessous. • La place de la <u>recherche</u> est en réalité plus présente (voir rubrique « Place de la recherche » dans l'Analyse ci-dessous). • Des <u>prestations publiques</u> des musiciens ont été réalisées en nombre en cette année universitaire 2015-2016 : remise des diplômes de l'UCO au centre des congrès d'Angers (18 mars), de ceux de l'Ifucome (4 mai), concert au passage Sainte-Croix à Nantes (janvier, https://vimeo.com/154024423), concerts au lycée Joachim du Bellay (3 et 9 mai), et à Segré (20 mai).
--	--

Recommandations	
Observations	Pertinentes.

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	OK.

Environnement de la formation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets avec les Arts plastiques et l'Histoire de l'art sont en cours ou ont déjà eu lieu. Par exemple, une « journée médiévale » a été organisée cette année entre étudiants Historiens de l'art et Musicologues de L1 (18 novembre 2015), avec visite de plusieurs lieux médiévaux de l'Anjou et du Saumurois (dont Fontevraud), chaque groupe d'étudiant présentant des exposés (architecture/musique) à leurs collègues de l'autre filière. Une master class a également été organisée pour les trois années autour des musiques expérimentales (21 mars 2016), conduite par deux intervenants issus du monde des plasticiens. Des projets associant Musique et Arts plastiques sont enfin souhaités, chaque groupe apportant son expertise aux autres. • Effectivement, si l'ONPL vient intervenir assez régulièrement à l'UCO (solistes) et si le responsable de la filière, Denis Huneau, donne régulièrement des conférences pour des programmes de l'ONPL et de l'ANO, il n'y a pas encore de partenariat constitué. Des contacts seront pris afin d'améliorer cet état de fait.

Equipe pédagogique	
Observations	RAS.

Effectifs et résultats	
Observations	RAS.

Place de la recherche	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Un important colloque intitulé "Roger Tessier, de l'Itinéraire au festival "Angers, Musiques du XXe siècle" : un parcours de créations » (http://www.uco.fr/evenements/robertessier) a été organisé par la filière musique en novembre 2014 et donnera lieu à une publication des actes. Ce fut un événement qui a rayonné dans toute la ville et certains lycées, sur presque toute une semaine, avec concerts et conférences. Deux œuvres ont été créées à cette occasion (<i>Chant d'espaces</i>

	<p>pour clarinette de François Bousch et Traversée pour clarinette et saxophone d'Hervé Girault), le colloque se terminant par un dialogue d'une demi-heure en visioconférence entre Roger Tessier et Michaël Lévinas se remémorant les débuts de la musique spectrale. Un futur colloque se déroulera en novembre 2017 et évoquera « 140 ans de vie musicale à Angers » à travers l'anniversaire de la Société des Concerts Populaires d'Angers et du kiosque du mail de la ville. À chaque fois, ces colloques sont l'occasion de réunir des chercheurs, mais aussi des musiciens, dans un aller-retour permanent, et en particulier de mettre en valeur nos différents partenariats.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants sont invités à suivre depuis cette année un nouveau concept de conférences mettant en valeur la recherche effectuée par la Faculté des Humanités, intitulé "19' chrono", où un chercheur doit, en 19 minutes et de manière accessible, résoudre une question fondamentale liée à sa recherche. Denis Huneau, responsable de la formation, est intervenu le 27 avril 2016 sur le sujet : « La musique se fait-elle avec des notes ou avec des sons ? ». • Les étudiants sont invités à suivre diverses conférences de vulgarisation données à Angers, en particulier celles de l'Institut municipal (Denis Huneau, 9 conférences chaque année autour des programmations des mardis musicaux, de l'ONPL et de l'ANO). • Le cours de méthodologie de la recherche en L3 est dispensé par un chercheur du CNRS (laboratoire IReMus).
--	--

Place de la professionnalisation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Des liens sont noués avec les étudiants du master enseignement de l'Ifucome, entre autres au moyen des Pratiques collectives et de la direction de chœur (cette année, un batteur et une chanteuse du master se sont joints à ces cours de licence et peuvent ainsi parler de leur expérience d'apprentis-enseignants).

Place des projets et stages	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Le PPE (Projet Professionnel de l'Étudiant), inscrit dans l'UE5, comprend un stage, un dossier et un oral ; le tout rapporte en général 2 crédits. • Les étudiants ont à choisir chaque semestre entre le Chœur UCO et l'orchestre. Le premier dépend de l'UCO, le second (Vox Campus) est une formation réunissant étudiants Université d'Angers et de l'UCO. • Des ensembles musicaux constitués au sein de la licence musicologie perdurent ensuite dans un cadre plus large. Ainsi pour l'association "Are you rock in UCO" à l'UCO, le groupe Tata Simone, ou encore l'ensemble A'Gienchina, composé de six anciennes étudiantes et qui a obtenu fin 2015 le 1er prix du concours international « Senza Filo » de Pise, en Italie.

Place de l'international	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Des cours spécifiques de préparation aux certifications linguistiques (Toefl, Cervantès, Cambridge) ont été mis en place en cette année universitaire 2015-2016 en L2 afin d'aider les étudiants qui souhaitent partir en échange Erasmus l'année suivante à passer ces certifications exigeantes. Les étudiants sont désormais sensibilisés à ces questions dès la L1. • Les langues seront rattachées dans la future maquette aux UE fondamentales de la « majeure » (UE1) ; en UE 6, les étudiants auront également la possibilité, parmi les options proposées, de choisir une LV2. • Des échanges et rencontres avec les étudiants étrangers, nombreux sur le campus, vont être développés à partir de la rentrée 2016. De plus en plus d'étudiants étrangers en échange vient de plus suivre des cours de la licence musicologie, ce qui permet un brassage très intéressant. Le nouveau responsable de ces dossiers « Erasmus » s'est particulièrement impliqué cette année.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	<ul style="list-style-type: none">• L'équivalence pour un DEM correspond plus au cours de FM proprement dit qu'à une UE intégrale, mais il est exact que des étudiants montrant un profil très spécialisé peuvent obtenir des équivalences d'UE entières.• Les passerelles entre filières artistiques existeront prochainement : avec la future maquette (système majeure/mineure), les étudiants auront la possibilité, en prenant la même mineure sur trois ans, de basculer dans la troisième année de l'autre licence (ex. : Majeure [licence] Musicologie et mineure Histoire de l'art ; possibilité d'entrer en licence d'histoire de l'art L3 après avoir suivi trois ans de la mineure Histoire de l'art) ; ce dispositif permettra d'obtenir deux licences en quatre ans.• De manière plus générale, le principe d'un choix de mineures sur une quinzaine proposées permettra une réelle transversalité.• La mise au point d'un tutorat des L2 vis-à-vis des L1 sera mis en place dès la rentrée 2016 – il part d'ailleurs d'une volonté affichée des L1 de cette année universitaire 2015-2016.
--------------	--

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	RAS.
--------------	------

Évaluation des étudiants

Observations	<ul style="list-style-type: none">• Une session de rattrapage (2e session) existe, pour chaque semestre, organisée en juin, le jury la validant se réunissant début juillet.
--------------	--

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	<ul style="list-style-type: none">• L'annexe au diplôme est en effet encore vague et méritera d'être davantage explicité.• La mise en place d'un portefeuille de compétence est en réflexion.
--------------	--

Suivi des diplômés

Observations	<ul style="list-style-type: none">• Même si depuis deux ans le responsable de formation effectue un listage complet du devenir de ses étudiants, dès la rentrée prochaine, un réseau des anciens étudiants de la filière musicologie sera mis en place.
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	<ul style="list-style-type: none">• Une réunion de filière importante est organisée en fin d'année et réunit les enseignant et responsables des différents partenaires. C'est l'occasion d'échanger autour d'un bilan et de réfléchir aux perspectives à venir.• L'auto-évaluation existe ponctuellement pour certains cours, mais n'est en effet pas systématisée. C'est donc un point de progression.
--------------	--

Observations générales

RAS.

Dominique Vermersch

Recteur de l'UCO

